

PROTECTION CONTRE LES CHUTES DE CHARGES



Les chutes de charges

Les charges entreposées dans un palettier peuvent constituer un risque de chute auquel sont exposés non seulement les travailleurs circulant à pied, mais aussi les clients. En effet, depuis que les commerces de grande surface se sont popularisés, le client est mis en contact avec les palettiers. Les chutes de charges peuvent être causées par :

- l'utilisation de palettes en mauvais état, pas assez résistantes ou mal adaptées au palettier;
- une constitution défaillante des charges résultant d'un manque de cohésion entre les éléments de la charge ou d'une résistance insuffisante des emballages;
- une disposition de la charge sur les lisses avant et arrière des palettiers ne respectant pas le débordement de 50 mm à 100 mm (de 2 po à 4 po) uniforme sur les deux lisses pour assurer la stabilité de la charge; - le manque de visibilité du cariste résultant d'un niveau d'éclairage inadéquat;
- la mauvaise appréciation par le cariste de l'emplacement de pose ou de retrait de la charge;
- la mise en place d'une charge dans une alvéole où une autre charge se trouve déjà; - le choc contre une charge au moment du dépôt d'une autre charge;
- le décrochage d'une lisse de palettier lors du soulèvement d'une charge par le chariot élévateur.

LES SOLUTIONS

Les accessoires antichute d'objets

Accessoire antichute d'objets : accessoire habituellement installé sur la structure d'un palettier, qui sert à prévenir la chute d'objets. Les accessoires antichute d'objets sont installés sur les lisses ou derrière les alvéoles et servent à prévenir la chute d'objets à partir des palettiers, notamment lorsque des alvéoles sont situées au-dessus ou sont contigües à une allée de circulation ou à une allée piétonne. Les principaux accessoires antichute d'objets connus sont :

- les filets, panneaux grillagés ou treillis
- les barres de sécurité
- les barres de support
- les butées arrière
- les têtes d'échelles allongées aux extrémités des rangées
- Les filets, panneaux grillagés et treillis

Lorsque la face arrière ou les bouts de rangées de certaines alvéoles se trouve en bordure d'allées piétonnes, d'allées de service, d'aires de transit, de postes de travail ou d'autres zones où des personnes sont susceptibles de se trouver, des accessoires antichute adaptés aux charges entreposées doivent être installés. Il peut s'agir de filets, de treillis métalliques, de panneaux grillagés ou de tout autre accessoire capable de prévenir la chute de marchandises.

Les barres de sécurité

Barre de sécurité : composant installé perpendiculairement aux lisses de palettier pour aider à supporter une charge généralement palettisée. L'ajout de barres de sécurité sur les lisses est fortement recommandé pour prévenir la chute des charges lorsqu'il n'y a aucun autre accessoire antichute d'objet sur les lisses (ex : panneaux de treillis métalliques). Ces barres doivent être fixées aux lisses pour éviter qu'elles se déplacent latéralement.

Elles sont habituellement installées par paires pour chaque position de palettes, perpendiculairement aux lisses, et s'y emboîtent selon différents systèmes. Ces barres de sécurité ne sont pas conçues pour supporter à elles seules le poids d'une charge.

Les barres de support

Barre de support : composant installé perpendiculairement aux lisses de palettier pour supporter une charge palettisée ou non ayant des dimensions qui empêchent de la poser directement sur les lisses. Note : si la charge est palettisée, on utilisera le terme « barre de support de palette ».

Contrairement aux barres de sécurité, les barres de support sont conçues pour supporter à elles seules une charge dans le cas où la dimension de la charge et la résistance ou le type de palette utilisée empêchent de la déposer directement sur les lisses. Ces barres de support dégagent un espace suffisant pour permettre l'insertion de la fourche du chariot élévateur sous une charge qui ne repose pas sur une palette (par exemple, des madriers). Elles doivent également être fixées aux lisses pour éviter qu'elles se déplacent latéralement.

Les butées arrière

Butée arrière : butée située à l'arrière de l'alvéole de palettier pour délimiter sa profondeur. Les butées arrière peuvent être horizontales ou verticales et visent à prévenir le basculement d'une palette dans l'allée de service.

Les têtes d'échelles allongées aux extrémités des rangées

Leur utilisation empêche que les marchandises puissent tomber dans les allées de circulation.

L'allée piétonne

Allée piétonne : allée réservée à la circulation des piétons. Allée de circulation : allée suffisamment large utilisée pour la circulation sécuritaire du personnel et des appareils de manutention, qui couvre généralement la longueur des installations et qui donne accès aux allées de service et aux allées piétonnes. Allée de service : allée utilisée pour la circulation pendant les opérations d'entreposage.

La délimitation des allées piétonnes

Lorsqu'il y a circulation simultanée des appareils de levage et des piétons dans un entrepôt, des allées piétonnes doivent être aménagées afin d'isoler les piétons des appareils de levage. À moins qu'elles ne soient balisées par des installations, de l'équipement, des murs ou des dépôts de marchandises, les allées piétonnes doivent être tracées clairement sur le plancher. Habituellement, on les délimite au sol par des lignes jaunes de 10 cm de largeur. Des panneaux de signalisation peuvent également être installés pour indiquer :

- le sens de la circulation;
- les arrêts;
- les consignes de circulation;
- les traverses de piétons.

Le port du dossard fluorescent par les piétons

Le port du dossard fluorescent et la présence de bandes réfléchissantes sur les vêtements permettent de voir plus facilement les piétons. Pour la même raison, des bandes fluorescentes peuvent être ajoutées sur les côtés des chariots élévateurs.

Le tunnel de palettier

Tunnel de palettier : passage aménagé dans une rangée de palettiers pour permettre la création d'une allée.

L'installation d'accessoires antichute d'objets L'aménagement d'un tunnel de palettier au-dessus d'une allée requiert l'installation d'accessoires antichute d'objets.